

Assemblée des délégués

Procès-verbal

Date : Mardi, 15 avril 2014
Assemblée des délégués ordinaire à 12.30 heures

Lieu : Ecole d'agriculture du canton de Soleure - Wallierhof - 4533 Riedholz

Présents : selon liste séparée

Excusés : selon liste séparée

Procès-verbal : Annette Ruffieux

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 18 avril 2013
5. Rapports 2013
6. Comptes 2013 et rapport de révision / décharge au comité
7. Budget 2014
8. Juges de race : remplacement et élections statutaires
9. Nomination des membres de la commission de recours
10. Réglementation des marques blanches
11. Mandat à l'organe de révision pour 2014
12. Propositions des membres
13. Admissions et démissions de membres (demande d'affiliation de la Fédération bernoise d'élevage chevalin)
14. Programme d'activités 2014
15. Stars FSFM 2013 et distinctions
16. Divers

Le nombre de délégués avec droit de vote est fixé à ***l'art. 18 des nouveaux statuts.***

Droits de vote pour les membres ordinaires :

1	à	100 chevaux FM inscrits	2 voix
101	à	200 chevaux FM inscrits	3 voix
201	à	500 chevaux FM inscrits	4 voix
plus de		500 chevaux FM inscrits	5 voix

1. Ouverture

Début de l'assemblée à 12.34

Bernard Beuret (Président) salue les personnes présentes, les invités et donne connaissance de la liste des personnes excusées.

Allocution d'ouverture :

Mesdames, Messieurs,

Les dures réalités du marché actuel

La commercialisation des chevaux demeure la préoccupation et le souci majeurs des éleveurs du franches-montagnes actuellement. L'année 2013, caractérisée par un marché lourd et un déséquilibre important entre l'offre et la demande, dans l'Europe entière, s'est révélée particulièrement significative à ce propos.

Jadis, le marché était beaucoup plus stable et plus équilibré pour trois raisons. Premièrement, parce que le cheval était destiné essentiellement à l'exécution de travaux agricoles. Ainsi, la demande sur le marché restait plus ou moins constante indépendamment de la conjoncture économique.

Deuxièmement, le marché était organisé et structuré. La prise en charge d'une partie de la production par les importateurs et l'organisation de mises conféraient une stabilité presque totale au marché.

Troisièmement, les importations étaient relativement bien maîtrisées, ce qui n'est, semble-t-il, plus le cas aujourd'hui.

Hélas ! Les choses ont bien changé. Actuellement, le cheval est utilisé presque exclusivement pour les loisirs, une branche d'activité très sensible du point de vue conjoncturelle. Ainsi la demande, tant sur le marché indigène qu'à l'étranger, fluctue de manière spectaculaire alors que l'offre reste constante.

Par ailleurs, le marché est libéralisé, cela signifie que le lien entre la production indigène et les importations a été supprimé, que les importations sont difficilement contrôlables et que la concurrence est vive.

Que faire dans cette situation ? Le produit doit être diversifié et de haute qualité ; l'offre doit être regroupée (liste de chevaux à vendre) ; la publicité commune et individuelle doit être efficace, percutante et coordonnée ; l'image du cheval et de tout son environnement (y compris humain) doit être séduisante ; l'offre quantitative doit être adaptée à la demande, surtout dans les plus grands élevages. Je constate par ailleurs que la commercialisation de chevaux ayant, d'une manière ou d'une autre, beaucoup travaillé est plus aisée et pose moins de problèmes.

Et malgré tout cela, il ne sera pas possible d'éviter les fluctuations du marché. C'est une caractéristique de la libéralisation qui pose partout de sérieuses difficultés. L'agriculture est très touchée par ce phénomène car ses cycles de production sont longs, souvent plusieurs années pour produire une vache, un cheval, ou encore des fruits et de la vigne. Ainsi le temps nécessaire pour s'adapter à une demande en régression est long et à chaque fois, il en résulte de lourdes pertes. En fait, le système - dans son intégralité et toute sa rigueur- est inapproprié aux activités du secteur primaire.

En conclusion, les difficultés actuelles apparaîtront à intervalles réguliers. L'action des éleveurs et des organisations d'élevage contribuent à les atténuer, mais pas à les supprimer. En d'autres termes, il faut s'accoutumer à cette situation et agir en conséquence. Des améliorations peuvent être espérées grâce à la « Stratégie FM publique » qui sera définie durant les prochains mois par tous les partenaires de la filière, sous l'égide d'Agroscope. En outre, certains signes laissent à penser que le creux de la vague de la crise actuelle est passé et que la situation s'améliorera à court terme dans toute l'Europe. Ne cédon pas au doute et au découragement. Le moment est venu de réagir et non pas de jeter l'éponge. Nous sommes face à un défi d'envergure. Ensemble, avec intelligence, en prenant de la hauteur, en consacrant toute notre énergie à l'essentiel, nous relèverons ce défi, nous vaincrons dans l'adversité !!!

Au nom de la Direction et du Comité, j'ai l'honneur et le plaisir de vous saluer tous et toutes très cordialement ; j'adresse des salutations particulières aux représentants des autorités et des instances professionnelles de Suisse et de l'étranger, à savoir :

M. Daniel Guidon, directeur de l'institution Agroscope

M. Ruedi von Niederhäusern, représentant Agroscope, responsable du secteur élevage et détention des chevaux

M. Ernest Schlaefli, président d'honneur FSFM

M. Beglinger, directeur Identitas

Mme Johanne Knauer, responsable du projet BDTA Equine, Identitas

Mme Juliette Tardent, responsable Equipe FM
Mme Chantal Oppliger, responsable des chevaux à vendre FJEC
M. Simon Kehrli, organe de révision BDO
Mesdames et messieurs des médias

Je vous souhaite de vivre une assemblée des délégués agréable, constructive et fructueuse et vous remercie d'avance de votre présence et de votre précieuse collaboration.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs suivants ont été nommés: chef du bureau M. Urs Limacher. M. Walter Althaus, Zollbrück, – M. Markus Brägger, St-Gall et M. Pierre Jordan, Domdidier

111 cartes de votes distribuées, majorité absolue 56

3. Acceptation de l'ordre du jour

Pas de modification, l'ordre du jour est accepté comme proposé.

4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 18.04.2013

BB : Ce procès-verbal a été envoyé à tous les délégués avec l'invitation et figure sur internet depuis un certain temps (13.02.2014).

Le procès-verbal de la dernière séance est accepté et BB remercie vivement Mme Ruffieux pour la rédaction de ce PV très complet.

5. Rapports 2013

BB Tous les rapports, du président, du gérant, des présidents des commissions, les comptes 2013 et le budget 2014, figurent dans la brochure qui a été remise aux délégués. Il rappelle quand même quelques points importants de l'année 2013:

L'année 2013 restera marquée dans les mémoires par une conjoncture économique difficile, le chômage, des difficultés financières réelles pour de nombreux états et même la guerre dans plusieurs pays. La Suisse, une fois encore, est restée en marge de ces phénomènes planétaires.

Dans cet environnement relativement défavorable, la filière équine en général et celle du franches-montagnes en particulier a été éprouvée. Il en est résulté un marché lourd durant toute l'année entraînant des conséquences financières pénibles pour les éleveurs professionnels. A noter qu'en Europe, la filière a vécu une véritable crise et les prix des chevaux de loisirs, notamment, sont tombés à des niveaux rarement vus, en dessous de mille euros pour un cheval

A la fin de l'année 2013, Agroscope a publié un rapport concernant la situation de la filière équine en Suisse. Il en ressort notamment que le nombre d'équidés s'élève à 103000 dans notre pays, chiffre qui a presque doublé durant les deux dernières décennies. A noter que durant la même période, le nombre de poulains demi-sang nés en Suisse a régressé de 61.4 % et celui des franches-montagnes de 42.2 %.

Une analyse plus approfondie de ces statistiques révèle que les poulains nés en Suisse additionnés aux chevaux officiellement importés ne permettent pas d'expliquer l'accroissement enregistré des effectifs. Les importations doivent par conséquent être bien supérieures aux nombres annoncés. Durant les dernières années on peut estimer que plusieurs milliers de chevaux sont entrés en Suisse en fraude chaque année. Il faut espérer que le système d'enregistrement et d'identification des chevaux mise en place actuellement, permette un contrôle sérieux des importations qui met réellement en péril l'ensemble de l'élevage suisse.

Un autre fait mérite aussi d'être signalé, il s'agit de l'évolution des naissances de poulains franches-montagnes dans le Canton du Jura qui est restée stable durant les 20 dernières années. Comment expliquer cela, sachant qu'une diminution moyenne de 48 % a été enregistrée dans les autres cantons ? J'y vois deux raisons principales: premièrement, la tradition d'élevage et le rôle socio-économique du cheval dans le Jura ; deuxièmement, la politique d'élevage active et incitatrice menée par les autorités jurassiennes. Cette dernière démontre que les pouvoirs publics peuvent influencer le cours des choses dans une économie de marché et devrait inspirer d'autres cantons ainsi que la Confédération.

Suite à une intervention du conseiller national Gschwind dans le cadre de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national, Agroscope a été chargé de définir ce concept de sauvegarde de la race des Franches-Montagnes, ou en d'autres termes « une stratégie publique FM ».

Sans préjuger du résultat d'une telle opération, nous nous réjouissons vivement de ce signe positif adressé par la Confédération à tous les éleveurs et utilisateurs de notre cheval. Dans mon propos d'ouverture de notre assemblée de l'année dernière, je disais notamment ceci : « L'élevage chevalin devrait faire l'objet d'une réflexion particulière conduisant à un plan d'action étatique spécifique. Dans quelques années, un programme extraordinaire de mesures sera, à coup sûr, indispensable pour sauvegarder un élevage suisse et singulièrement la seule race de chevaux indigène. »

Vous comprendrez dès lors combien nous nous réjouissons de cette décision qui arrive de surcroît plus tôt que nous l'imaginions. Le groupe de travail est chargé d'élaborer ses premières propositions concrètes pour décembre de cette année. Nous collaborerons donc à ses activités avec enthousiasme et efficacité.

Pour l'essentiel la politique agricole a été traitée dans le rapport annuel 2012 de la FSFM. Les dernières décisions prises au printemps 2013 par les chambres fédérales, ont encore aggravé la situation de l'élevage chevalin Suisse. Un petit espoir demeurait au printemps dernier qu'un lien soit établi entre l'écoulement de la production indigène et les importations de chevaux sur pied. Une telle disposition avait été admise par les chambres fédérales dans un premier temps. Suite à un revirement inexplicable de quelques dizaines de parlementaires, elle a finalement été balayée sous la pression des importateurs. Lesquels ont confirmé à cette occasion que leur business personnel importait davantage que la santé et la viabilité de l'élevage indigène. Globalement, la PA 2014 – 2017 est inappropriée au développement d'un élevage chevalin indigène. Dès lors tous nos espoirs résident dans le groupe de travail « concept de sauvegarde de la race FM ».

Le thème des statuts et règlements a été développé dans le rapport 2012. Il ne sera dès lors pas repris en détail dans celui-ci. Il convient cependant de rappeler qu'une dizaine de nouvelles dispositions importantes ont été introduites dans les textes de base de la fédération et qu'elles ont été approuvées par des majorités significatives lors de l'assemblée extraordinaire des délégués de mars 2013. Cette opération de révision des statuts et des règlements a en outre permis de provoquer une réflexion au sein de toutes les organisations membres de notre fédération et de donner une suite favorable à la plupart des propositions qui ont émané des syndicats d'élevage. Cela atteste bien notre fonctionnement démocratique, ouvert et transparent de notre fédération.

Le thème des finances de notre fédération est important et sans doute prioritaire à court et moyen terme. Nous devons y consacrer encore beaucoup d'énergie et de temps au cours de l'année 2014 et 2015. Je vous donnerai mon appréciation générale de la situation au point suivant de l'ordre du jour consacré aux comptes et au budget.

Quelques autres dossiers traités : Les relations avec les organisations d'éleveurs en Allemagne, en Belgique et en France ont été précisées ou formalisées. Un système d'ambassadeurs du Franches-Montagnes en France a été imaginé et mis en place avec la collaboration de l'Association du Franches-Montagnes de France. Toutes les mesures prises augurent d'un renforcement de la position de notre cheval dans ces différents pays. Le marché Suisse étant restreint, l'avenir de notre cheval repose aussi sur les possibilités d'exportation dans d'autres pays.

Conformément aux dispositions statutaires, le cahier des charges de chaque commission FSFM a été établi durant cette année. Il entrera en vigueur dans le courant de 2014.

Afin de clarifier et de préciser les relations et les collaborations avec le Haras national suisse, une commission permanente de recherche et de développement réunissant quatre représentants du haras et la direction FSFM a été instituée. Elle se réunira, selon les besoins, une à deux fois par année pour assurer une parfaite collaboration entre nos deux institutions.

Les réunions régionales avec les présidents et les gérants des syndicats tenues dans le courant du printemps passé ont été l'occasion de contacts fructueux et enrichissants.

La Protection suisse des animaux, recourant à des méthodes pour le moins inélégantes et déloyales, s'est défilée et ses représentants n'ont pas pu être rencontrés à ce jour. La démonstration est ainsi faite qu'une telle organisation n'est pas crédible.

Durant cette année 2013, de grandes satisfactions ont été enregistrées dans le domaine de la mise en valeur de notre cheval. Nos compétiteurs ont remporté plusieurs succès probants avec des Franches-Montagnes en Suisse et à l'étranger. En outre, la participation au National FM s'est accrue de 15 % si l'on se réfère aux nombres de chevaux ayant pris part aux diverses compétitions.

Les manifestations de promotion et de valorisation du franches-montagnes ont obtenu un franc succès dans toutes les régions du pays. L'animation régionale représente un des moyens les plus efficaces pour promouvoir notre cheval. Ce travail de communication et de relations publiques est indispensable et complémentaire à celui de la fédération. J'adresse ainsi ma plus profonde reconnaissance aux responsables des syndicats et aux personnes privées pour ce travail colossal effectué dans les régions.

Mes remerciements les plus sincères vont à toutes celles et à tous ceux qui collaborent à la bonne marche de notre fédération et au succès de ses activités. Ma gratitude va, aussi, à toute l'équipe de la gérance, aux membres de la direction, du comité, des commissions, du collège des juges et des groupements divers qui nous assurent de leur appui permanent. J'adresse également des remerciements à tous les éleveurs et utilisateurs de chevaux pour leur fidélité et pour la confiance qu'ils nous témoignent.

S. Klopfenstein (gérant FSFM): Les délégués ont pu lire le rapport de la gérance dans la brochure, SK se tient à disposition pour répondre aux éventuelles questions. SK aimerait aussi apporter quelques compléments et informations. Il présente le diagramme suivant :

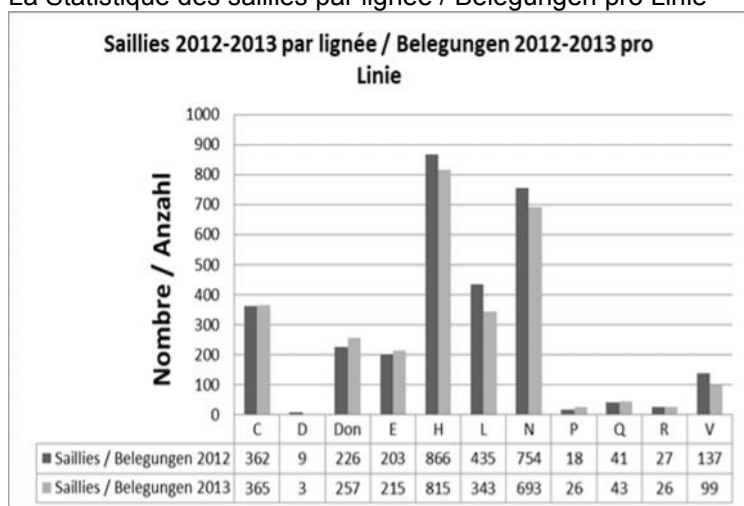
Mise en œuvre des nouveaux statuts et règlements : Les deux principales modifications étaient l'adaptation du nouveau nom de la fédération sur les supports de communication et l'introduction de la nouvelle classe « Excellence » au stud-book. Il y a un mois, les chevaux ont été catégorisés sur la base d'un nouveau mode de calcul et tous ceux qui ont changé de catégorie sont publiés sur la page internet de la fédération. Les modifications sur les certificats d'origines peuvent être demandées à la gérance à titre gratuit.

Publicité ciblée et RP : En 2013, une campagne de publicité ciblée a été menée pour le cheval FM. Il est difficile à dire quel impact elle a eu sur la vente des chevaux, mais les demandes des intéressés sur la page internet a augmenté de 10% en moyenne annuelle. Ces demandes sont transférées aux listes des chevaux à vendre régionales. Auparavant, le matériel du stand d'exposition était en usage commun avec le HNS et a été remplacé par un nouveau, dont la manutention est beaucoup plus facile.

National FM : Le bilan global 2013 est positif, par contre le National 2014 se portera à nouveau sur 3 jours, du 19 au 21 septembre 2014 avec une discipline le vendredi. Pour l'organisation, il faut des bénévoles pour le montage et démontage et il prie les délégués de s'inscrire sur la liste qui circule dans la salle.

Une gérance multitâche composée de 7 personnes, l'équivalent de 6 places de travail à 100%, qui fait preuve de souplesse, de capacité de changer souvent les tâches, selon la saison ou des demandes d'urgence. L'équipe remercie sincèrement les éleveurs, cavaliers et meneurs de la bonne collaboration durant l'année 2013.

La Statistique des saillies par lignée / Belegungen pro Linie



Les deux lignées les plus importantes sont les lignes H et N, mais qui ont connu chacune une baisse entre 2012 et 2013. Cinq lignes sont actuellement en-dessous de 100 saillies par année et trois autres sont stagnantes. La lignée L arrive au niveau de la Lignée C qui considérée comme une lignée à sauvegarder. Afin de conserver la diversité génétique et de la qualité, il faut accorder une attention particulière aux lignées inférieures à 100.

BB ouvre la discussion sur les rapports des présidents. La parole n'est pas demandée.

Les rapports sont approuvés sans opposition

6. Comptes 2013 et rapport de révision/décharge au comité

BB Une évolution négative des finances était attendue, mais elle a pris une ampleur quasi imprévisible. En prenant les comptes 2012, les chiffres 2013 et le budget 2014, qui sera traité en détail sous le prochain point du tractanda, on constate une baisse de recette de Fr. 400'000.--, ce qui représente les 20% des recettes, et les dépenses ont été compressées à Fr. 300'000.--. Ceci résulte de la mauvaise situation économique, du désengagement de la Confédération au niveau du soutien de l'élevage, de la diminution des naissances des poulains. Les économies nécessaires suivent le principe de la « symétrie des sacrifices » ce qui signifie que tous acteurs sont touchés par les mesures pour équilibrer le budget 2014. En outre, la gestion par objectif dans chaque rubrique budgétaire est appliquée rigoureusement pour éviter des excédents de dépenses non budgétisées. Une planification quadriennale est introduite au plus tard en 2015. Jusqu'ici on ne naviguait pas « à vue » mais on ne disposait pas d'une planification à moyen terme. Même l'introduction de cette dernière ne met pas la fédération à l'abri de surprises imprévues. Ces points seront suivis d'une analyse du rôle de la fédération, de son fonctionnement et de ses structures amorcée en parallèle de la révision des statuts et règlements, afin d'atteindre une efficacité optimale.

Concernant cette réflexion fondamentale, la fédération dispose d'une proposition de la société « Qualitas », spécialisée dans la gestion herd-book, qui offre une solution aux éleveurs de disposer en tout temps des données dont ils ont besoin et à la gérance, d'automatiser certaines tâches ou confier leur exécution à des tiers. Cette offre sera examinée durant l'année 2014 par les organes de la fédération pour présenter une proposition concrète à l'assemblée des délégués 2015. Les investissements liés à la réalisation de ce projet sont très importants.

Urs Limacher (président la commission des finances) : aimerait apporter quelques précisions aux comptes 2013, qui montrent un déficit d'environ Fr. 19'500. Il n'est pas le but de présenter une perte ni de faire des bénéfices élevés. Il faut une gérance qui est gérée d'une manière efficace. La plus grande partie de la perte est due à la diminution des naissances des poulains. Ceci a été pris en considération l'année passée lors de l'approbation du budget 2013, mais pas dans cette ampleur. Pour cette raison, il manque des contributions au soutien de l'élevage d'un montant de Fr. 50'000.--. Pour arriver au résultat actuel, il a fallu prendre les mesures suivantes : On s'est abstenu des amortissements et on a dissout des réserves. Il présente la table de l'évolution des fonds propres depuis 2007.

Malgré tout, les fonds propres ont pu être augmentés.

Evolution des fonds propres et des réserves de la FSFM dès 2007 / Entwicklung des Eigenkapitals und der Reserven des SFV ab 2007							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Réserves / Reserven	54'500.00	54'500.00	144'500.00	144'500.00	214'500.00	204'500.00	174'500.00
Fonds propres / Eigenkapital	41'569.37	-4'808.96	66'889.59	97'337.13	148'510.14	177'197.28	180'983.98
Résultat / Resultat	-46'378.33	71'698.55	30'447.54	51'173.01	28'687.14	3'786.70	-19'503.44
Total	49'691.04	121'389.59	241'837.13	293'010.14	391'697.28	385'483.98	335'980.54

SK par rapport au budget, le résultat est moins bon que prévu. Rien qu'au livre généalogique, il manque Fr. 70'000.--, dû premièrement à la diminution des naissances des poulains, soit Fr. 58'000.--. Le reste est lié à la baisse des chevaux présentés, moins de certificats d'origine et de passeports. Le magazine a rapporté Fr. 10'000.-- de moins que prévu au niveau des annonces et des abonnements.

Les charges d'exploitation dépassent le budget de Fr. 12'500.--. D'une part, le renchérissement du National FM de Fr. 14'500.-- est dû à l'augmentation des prix de l'IENA et au manque de sponsors, qui nous ont obligés à compenser les prix. Au niveau du magazine les charges ont augmenté de Fr. 9'000.--, car on a publié plus de pages par rapport à l'année passée. Le poste « cours » dépasse de Fr. 8'000.--. Il y a eu un cours supplémentaire pour les juges de débardage et traction et un autre pour les juges de race pour l'appréciation du caractère. Trois postes sont nettement en dessous du budget : les frais publicitaires, car certaines expositions ont coûté moins cher que prévu et on n'a pas participé à l'exposition du Freibergertag à

Niederbüren qui a été annulé. On a économisé aussi Fr. 8'000.-- aux prestations externes du Stud-book, car certaines tâches effectuées jusqu'à l'année passée par le Dr. Poncet ont été reprises par la gérance. Pour les Fr. 6'000.-- pour les TET, il y a eu moins de places que l'année précédentes.

Amortissements : Comme on a amorti plus que nécessaire les dernières années et vu le résultat de cette année, aucun amortissement n'a été fait, ce qui donne un résultat négatif d'environ Fr. 50'000.--. Le comité propose de dissoudre des réserves informatiques, soit Fr. 30'000.-- des Fr. 90'000.-- prévus pour des investissements pour arriver au résultat négatif de Fr. 19'503.44.

Au niveau du bilan, les débiteurs sont essentiellement composés du soutien de la Confédération, que ce soit pour la prime de jument de Fr. 400.-- ou le solde du soutien à la FSFM. Le montant du stock de Fr. 140'000.-- correspond à la valeur d'achat du matériel en stock et à l'utilisation d'une réserve latente de Fr. 10'000.--. Les actifs immobilisés de Fr. 94'864.-- correspondent à la valeur résiduelle du programme Stud-book de Fr. 78'000.-- et au nouveau stand d'exposition pour un montant d'environ Fr. 13'000.-- et de l'achat d'un PC et d'un disque dur de stockage afin de décharger le serveur, ceci pour un montant de Fr. 4'000.--.

Côté passif, le montant des créanciers est important, mais il s'agit des contributions au maintien de race et des primes TET 2013, qui ont été payées dans l'intervalle aux éleveurs via les syndicats.

M. Kehrli (fiduciaire BDO) n'a rien à ajouter.

Les comptes sont acceptés et décharge est donnée au comité par une majorité évidente.

7. Budget 2014

UL Le budget pour 2014 était un véritable défi. Avec la baisse des naissances qui se poursuivra et la suppression des contributions aux épreuves de performance de la part de l'OFAG, manquent deux grands postes de recettes. Dans le budget, on a tenu compte d'une nouvelle baisse de naissances en 2014 par rapport à 2013 ainsi que du montant d'environ Fr. 80'000.-- pour les épreuves de performance. Si on compare le résultat 2012 avec le budget 2014 on constate un manque de près de 400'000.--. Les salaires se révèlent Fr. 70'000.-- plus bas et ont été gelés pour cette année. Le comité a décidé de prendre les mesures suivantes :

- Baisse des primes de TET de Fr. 50.--
- Renoncement à l'exposition « Salon du Cheval » à Paris
- Diminution des indemnités des organes FSFM de 15% pour l'année 2014. Si cette année se montre plus favorable financièrement, il est possible de revenir sur cette décision et d'adapter cette diminution
- Mesures organisatrices comme diminution du nombre des places de TET et de concours
- Acquisition d'un ou plusieurs sponsors

SK le budget 2014 figure également dans la brochure avec un petit bénéfice prévu de Fr. 1750.-- Il explique les points principaux.

- **Stud-book**: le soutien à l'élevage de l'OFAG a été estimé à Fr. 810'400.--, donc Fr. 136'000.-- en moins par rapport à 2013 voire Fr. 192'000.-- par rapport à 2012. Ceci est dû à la suppression des contributions aux épreuves de performance d'une part et à la baisse des naissances d'autre part. Entre 2012 et 2013 les naissances ont diminué de 130 poulains, soit un manque de Fr. 53'000.--. Moins de poulains veut dire moins de passeports, ce pourquoi ces chiffres ont été adaptés également. Pour 2014, il est proposé d'augmenter les cotisations des membres à Fr. 400.--, ce qui représente une hausse des recettes de Fr. 6'000.--.
- **Epreuves d'élevage** : certaines adaptations ont été faites pour ces comptes, dont on peut déjà prévoir le résultat, comme par exemple la sélection des étalons et le test en station.
- **Magazine de la fédération** : recettes supplémentaires grâce à la convention avec Terre & Nature qui acquiert des annonces supplémentaires pour le magazine ; pour les abonnements, on prévoit une légère baisse.
- **Autres recettes** : diminution de Fr. 40'000.--, car on renonce à certaines expositions ce qui implique le renoncement au soutien de l'OFAG de 50% des coûts.
- **Charges** : économies prévues de Fr. 245'000.--.
- **Charges marchandises** : moins Fr. 15'000.--, car aucun nouvel article n'est prévu et il y a encore assez de marchandise en stock.
- **Coûts de personnel** : moins Fr. 63'000.--, pas d'augmentation de salaire, une collaboratrice a volontairement baissé son taux de travail de 10%, pas de salaire pour personnel auxiliaire, comme pour les passeports de rattrapage l'année passée, masse salariale plus basse entraîne aussi une baisse des charges sociales, économies au niveau des séances à la baisse des indemnités du comité,

de la direction et des commissions de 15%, la révision des statuts et règlements est passée, donc moins de dépenses pour honoraires d'avocat.

- **Expositions** / Publicité : minus Fr. 47'000.--, cause réduction du nombre d'expositions à une par pays, renoncement au renouvellement de la campagne publicitaire.
- **Dépenses pour prestations** : moins Fr. 116'000.--, proposition de baisser les primes de TET à Fr. 150.--, réduction du nombre de pages du magazine de quatre pages en moyenne, ce qui implique que certains résultats ne peuvent être publiés.
- **TET, Concours et cours** : moins Fr. 29'000.-- car diminution des indemnités de 15% et du nombre de places de concours. Cours de formation seulement encore pour les juges de race et TET, seulement une assemblée des délégués cette année par rapport à deux l'année passée, plusieurs petites économies, où cela semblait réaliste et où on connaît déjà plus ou moins le résultat 2014.
- **Amortissement** : minimum de Fr. 10'000.--.

Avec la réponse positive du nouveau sponsor Fondation Haerberli pour la promotion de la race d'un montant de Fr. 37'000.--, le sponsoring privé arrive à Fr. 57'000.-- et permet au budget de boucler avec un petit bénéfice de Fr. 1'750.--.

Investissements 2014

investissements 2013 - Budget d'investissements 2014 / Investitionen 2013 - Budget Investitionen 2014

Informatique - EDV Material	Budget 2013	Invest. 2013	Budget 2014
<i>Fax</i>			
Développement programme Stud-book, adaptations BDTA équine <i>Entwicklung Programme Herd-Buch, Anpassung TVD Equiden</i>	33'000.00	34'080.00	30'000.00
Divers + notebook + imprimante portable + écran LCD <i>Divers + Notebook + tragbarer Drucker + LCD-Bildschirm</i>	2'000.00		1'000.00
2 PC + écran + clavier + souris <i>2 PC + Bildschirm + Tastatur + Maus</i>			1'000.00
Rachat solde server	8'000.00		6'000.00
Total Informatique / EDV Material	43'000.00	34'080.00	38'000.00
Logiciels / Software			
Test nouveau programme compta / <i>Test neues Buchhaltungsprogramm</i>			2'000.00
Logiciel de création Libretto / <i>Software für Libretto-Erstellung</i>	1'000.00		
Total logiciels / Software	1'000.00	0.00	2'000.00
Mobilier - Möbel			
Standmaterial <i>Bureaumaterial, Möbel</i>	15'000.00	12'950.65	0.00
Matériel de bureau, mobilier <i>Bureaumaterial, Möbel</i>			
Total mobilier / Möbel	15'000.00	12'950.65	0.00
TOTAL	59'000.00	47'030.65	40'000.00

BB ouvre la discussion

Ernest Schlaefli (président d'honneur): Le point le plus crucial est toujours les finances. Le désintéressement de la Confédération devient toujours plus lourd et il propose de fonder une « commission de sponsoring ». Cette commission devrait être composée des présidents des commissions, car ils couvrent tout l'ensemble du pays, toutes les régions en Suisse et chacun a des connaissances. Les membres se réunissent une fois pour faire le point et afin d'éviter de marcher tous dans la même platebande.

BB pour l'instant, les contacts pris le sont par l'intermédiaire de sociétés privées et il est difficile pour les membres de la direction, du comité et de la commission des finances, d'établir un réseau de contact, car tout le monde est déjà passablement engagé. Mais l'idée est intéressante et mérite d'être examinée.

Le budget 2014 est accepté à une majorité évidente, pas d'opposition.

8. Juges de race : Remplacement et élections statutaires

Elections : Majorité absolue des voix (donc 56 voix) au premier tour et relative deuxième tour.

a) Remplacement de Martin Keller

Un nouveau juge de race doit être nommé pour remplacer M. Martin Keller qui a donné sa démission par écrit pour le 31 décembre 2013. Le syndicat d'élevage chevalin des Grisons a, en date du 4 mars 2014, transmis par écrit la candidature de Mme Gabriela Ochsner de Andwil / SG. En vertu de l'article 24 alinéa 3 des statuts, Mme Ochsner peut être réélue pour une durée de deux ans, étant donné qu'elle a déjà fonctionné dans le passé comme juge de race, ceci pendant 10 ans.

Wettstein Beat, (président Zürcher PG) présente Gabriela Ochsner. Elle est née 1959 à Zürich et a déménagé en 1969 à St-Gall et a fini ses études à l'école d'agriculture à Berne. Elle est mariée, a un fils et une fille. Depuis 1976, elle est éleveuse de chevaux, d'abord avec des juments demi-sang et depuis 1990 aussi avec des juments franches-montagnes. Depuis la même année, elle est membre du SE Thurgovie, au comité de ce dernier depuis 1995. Depuis 2009 elle est sa gérante et depuis 2011 aussi sa caissière. En 1999 elle a été élue juge de race et a démissionné après dix ans pour des raisons de temps. Mme Ochsner est d'accord, de reprendre le mandat pour quatre ans.

BB comme prévu initialement dans la candidature transmise par M. Keller, Mme Ochsner est rééligible pour deux ans.

Markus Brägger (président du SE Thurgovie) : Il a l'impression que la situation de départ ne semble pas claire. Gabi Ochsner est d'accord pour une période de quatre et ce n'est pas elle qui a proposé ces deux ans. Il doit avoir un malentendu, car elle renonce à un mandat d'une durée de deux ans.

BB du point de vue des statuts la situation est très claire, un juge nommé est rééligible deux fois et la durée de fonction est limitée à 12 ans. On peut élire Mme Ochsner aujourd'hui pour deux ans, s'il n'y a pas de contestation, on peut l'élire pour quatre ans mais ce n'est pas conforme aux statuts. Les statuts disent que le mandat des juges est renouvelable deux fois. S'il était dit que le mandat de juges est renouvelable deux fois *successivement*, Mme Ochsner pourrait être réélue non seulement pour quatre ans mais pour douze. Mais comme les statuts sont définis aujourd'hui, ils ne permettent pas de la réélire pour quatre ans. Il propose de la nommer pour deux ans aujourd'hui et dans l'intervalle, on trouve une solution.

Gabriela Ochsner arrêtera la traite de lait en 2015 et aura enfin le temps de s'engager pleinement, mais comme il n'y a pas de candidat compétent actuellement en Suisse orientale, on lui a demandé de prendre le mandat déjà à partir de cette année. Ceci signifie pour elle qu'elle sera encore assez stressée cette année, et après, une fois qu'elle aura assez de temps, elle devra à nouveau quitter. Elle préférerait un mandat de quatre ans.

Werner Keller (Président du SE Grisons) : Il s'agit d'un malentendu, et certainement de sa part. Il a été discuté d'une période de deux ans, afin de garder le siège de la Suisse orientale avec un expert, car la démission de Martin Keller est venue à si court terme qu'il n'était pas possible de trouver un remplaçant. Il demande à BB : Il devrait être possible d'être réélu après un nouveau début. Mme Ochsner avait rompu son dernier mandat et aimerait être élue pour quatre ans non pas deux. Il serait aussi plus à l'aise si une experte compétente en la personne de Gabi Ochsner était élue pour une durée de quatre ans. Si cela n'est pas possible, il prend la faute pour ce malentendu entièrement sur lui, mais demande à Gabi Ochsner, d'accepter le mandat malgré tout. On se trouve dans une impasse et de laisser la place vacante ne rend service à personne. Il est convaincu qu'il s'agit ici d'un nouveau début de mandat et non pas d'une reprise.

Beat Wettstein se rallie à la dernière phrase de Werner Keller. Pour prolonger un mandat, il faut être en fonction. Gabi Ochsner n'est pas en fonction actuellement mais sera nouvellement élue.

BB demande Gabi Ochsner s'il elle d'accord d'être élue pour deux ans et dans ces deux ans, le cas sera réglé d'une manière claire, soit vous quittez après ou serez réélue pour deux années supplémentaires.

GO est d'accord et élue par une large majorité. Elle remercie les délégués pour la confiance

b) Remplacement de Pierre-André Froidevaux

Suite à la démission de M. Pierre-André Froidevaux parvenue à la FSFM en date du 2 avril 2014, un nouveau juge de race doit être nommé pour la région du Jura.

Pierre Berthold (Président FJEC) présente la candidature de M. Vincent Monin. Il n'était pas possible de communiquer le nom avant, car la démission de Pierre-André Froidevaux leur est parvenue seulement le

2.4.14. Domicilié à Glovelier, Vincent Monin est âgé de 50 ans et père de cinq enfants. Titulaire du CFC d'agriculture, obtenu à l'Ecole d'Agriculture de Courtemelon en 1983, il a repris le domaine agricole familial avec son frère Bernard en 1984. Ce domaine est consacré exclusivement à la production animale. Le cheptel se constitue de 60 bovins et de 70 chevaux, dont une douzaine de poulinières. Les Frères Monin préparent chaque année plusieurs jeunes chevaux pour le TET. Vincent Monin est président du SE Haut-Vallée-de-la-Sorne. Il a représenté son syndicat d'élevage à la FJEC durant 12 ans. Il a suivi le cours d'expert en 1997 et fonctionné de 1999 à 2008 comme expert chevalin jurassien.

Vincent Monin est élu par une large majorité et remercie les délégués pour leur confiance.

c) Elections statutaires

M. Hugo Piller arrive au terme de son premier mandat de quatre ans comme juge de race. Selon les dispositions statutaires de la FSFM, il est soumis à réélection pour une période de quatre ans.

Hugo Piller est réélu avec une majorité absolue évidente.

9. Nomination des membres de la commission de recours

Avec l'entrée en vigueur des nouveaux statuts et conformément à l'article 34 lettre f), la FSFM institue une commission de recours. Le comité de la FSFM propose de nommer dans cette commission les personnes suivantes :

SK présente le futur président de comrec : M. Bürki est juriste et responsable du secteur Droit et économie à l'Union suisse des paysans à Brugg, il est âgé de 48 ans et habite à Riniken/AG. Après un apprentissage de commerce dans une banque cantonale bernoise à Tavannes, ensuite il a entrepris des études de juriste à Fribourg pour obtenir sa licence en droit en 2006. Son travail actuel à l'USP consiste à apporter des conseils juridiques aux agriculteurs notamment en matière d'assurances. Il a récemment achevé un travail de post-diplôme en droit agraire.

Membres :

M. Urs Weissmüller, président de la Fédération bernoise d'élevage chevalin, de Horboden/BE

M. Michel Daucourt, président du syndicat d'Ajoie, de Bressaucourt/JU

M. Markus Riedener, membre du comité du syndicat de la Singine, de Schmitten/FR

Mme Susanne Roth, membre du comité de l'association Freiburger-Pferdezucht Amt Sursee/Hochdorf, de Rickenbach/LU

Le président et les membres sont élus « en bloque » à l'unanimité.

10. Règlement des marques blanches

BB En 2012, le comité a édicté une réglementation pour les marques blanches, à appliquer lors de la sélection des étalons à Glovelier, valable jusqu'en 2015 et une deuxième réglementation à partir de 2016. Cette dernière a été élaborée compte tenu de propositions concrètes faites par le SE Franches-Montagnes, lesquelles ont été – dans toute la mesure du possible – prises en considération.

SK explique la règle actuelle en vigueur jusqu'à la Sélection 2015 et ensuite la nouvelle depuis 2016 :

- 1) Une sélection phénotypique comme pratiquée actuellement est maintenue à part certains cas exceptionnels décrits ci-après.
- 2) Dans les cas où les marques blanches sont considérées comme limites selon le système actuel, la valeur d'élevage (VE) est prise en compte. Si la VE est inférieure à 100, le cheval n'est pas exclu pour motif de marques blanches excessives. Par contre, si la VE est supérieure ou égale à 100, le candidat est exclu pour motif de marques blanches excessives. Pour les chevaux de 4 ans, ce sont les VE calculées à l'âge de 3 ans qui sont prises en compte.
- 3) Des élèves-étalons avec des VE supérieures ou égales à 100, mais phénotypiquement conformes aux exigences actuelles, peuvent être admis.
- 4) Une marque blanche sur le corps n'est admise que si une attestation prouvant qu'elle n'est pas fixée génétiquement est fournie avec l'inscription par les instances reconnues par la FSFM, qui sont les hôpitaux vétérinaires de Berne et Zurich.

Directive valable à partir de la Sélection 2016 :

- 1) L'accent est mis sur une sélection génotypique : la limite maximale de valeur d'élevage (VE) marques blanches pour être admis à la Sélection est de 120 pour la tête et de 120 en moyenne entre la VE des membres antérieurs et celle des membres postérieurs. Les VE calculées lorsque le cheval est dans sa 1ère année font foi.
- 2) Concernant le phénotype (extérieur), les règles suivantes sont appliquées : Des marques blanches à la tête ne doivent pas dépasser les arcades; des étalons avec un œil vairon ne sont pas admis.
- 3) Des marques blanches aux membres sont admises jusqu'au pli du genou et/ou du jarret; pour les cas où cette limite est légèrement dépassée, la commission d'approbation garde une liberté d'appréciation en fonction des autres qualités du cheval.
- 4) Des marques blanches sur le corps ne sont admises que si elles sont reconnues et attestées comme étant non ancrées génétiquement par une institution spécialisée mandatée par la FSFM.
- 5) **Andreas Bösigler (président de la commission d'élevage)** présente les deux modifications suite à la rencontre avec le SE Franches-Montagnes :
 - Alinéa 5 dernière phrase: „Les valeurs d'élevage du poulain dans sa première année sont déterminantes“, donc pas comme avant car les valeurs d'élevage sortent l'année suivante et ne peuvent pas être considérées pour Glovelier
 - La deuxième modification concerne Alinéa 7. Le comité est compétent pour définir des exceptions à l'article 5 de la présente directive pour des candidats-étalons issus de lignées menacées ou peu parents avec la population des juments. Les exceptions sont valables durant cinq ans au moins à compter dès leur entrée en vigueur.

Olivier Donzé, SE Franches-Montagnes présente une dernière proposition : Concernant le point 5, le SE FM accepte l'article 5 tel que, l'accent est mis sur une sélection génotypique, la limite maximale de la valeur d'élevage des marques blanches est de 120. Cette valeur est la moyenne de l'addition des marques blanches de la tête et des membres. La moyenne de ces valeurs d'élevage est calculée lorsque le cheval est dans sa première année. La modification est simplement que plutôt de reprendre la part de la tête qui aurait une valeur d'élevage et celle des membres qui en aura une autre, de prendre la moyenne afin qu'un cheval qui a une forte liste sans balzanes puisse aussi être approuvé.

Toujours concernant l'article 5, il pose la question suivante : Un cheval, selon la directive pour les marques blanches, pour la sélection à partir de 2016, est-il bien juste qu'un cheval sans trop de marques blanches mais avec une valeur d'élevage supérieure à 120, ne pourra plus être présenté à Glovelier ?

BB pour d'abord répondre à la question : C'est évident qu'un cheval ne tombant pas sous le coup d'une des exceptions prévues dans le règlement, qui aurait une VE supérieur à 120, ne peut pas venir à Glovelier. Concernant la proposition, le comité en a pris connaissance ce matin, et s'y rallie.

Jean-Martin Gigandet : Les éleveurs ont déjà fait des grands efforts et s'efforcent de ne pas élever des chevaux avec des marques blanches excessives. Ils se voient en face de toujours plus de contraintes : La FHC par exemple ; il a été informé par lettre que son cheval inscrit pour la sélection était porteur de cette maladie. Ayant chaque année 10 à 15 poulains, il n'en a jamais perdu un seul à cause de cette tare. Maintenant on vient avec les marques blanches. Il propose de rejeter ces modifications, car si on veut élever des chevaux et des étalons, on ne veut pas le faire rien qu'avec les ordinateurs et les laboratoires. Il faut d'abord apprécier le cheval présenté. Il serait ridicule qu'un cheval avec une petite balzane ne puisse plus être primé si ses valeurs d'élevage sont trop hautes. Comme par exemple en 2013, les deux premiers ne seraient pas étalons, car leur valeur d'élevage dépasse les 120. En plus, on remarque une diminution des juments ce qui aura comme conséquence d'appauvrir la diversité des lignées. Il est d'accord avec le règlement actuel, mais il propose de ne pas aller plus loin.

Jean-Pierre Froidevaux Lors de la nomination de Mme Ochsner, il s'est rendu compte que l'importance des règlements était qu'ils soient clairs et précis et qu'ils ne permettent pas contourner certains procédés. Il constate que dans les directives pour la sélection 2015, alinéa 2, il est dit : « Dans le cas où les marques blanches sont considérées comme limite selon le système actuel, la VE devrait être prise en compte. » Le terme « considéré comme limite » lui semble très flou et pas clair et précis.

BB Dans toutes les discussions, au comité, on a le souci de simplifier les choses le plus possible. Avec le système actuel, on pratique l'appréciation phénotype. Les valeurs d'élevage on fait leur preuve par exemple dans l'élevage bovin. La génomique est en train de révolutionner l'élevage dans certaines espèces et un jour ou l'autre elle apportera aussi quelque chose à notre élevage. Il trouve que d'utiliser les valeurs de marques blanches est une bonne utilisation du progrès technique. Pour éviter les discussions chaque année à Glovelier, il faut modifier le règlement. Concernant les deux étalons 2013, évidemment, avec le nouveau

règlement ils ne seraient pas là, c'est-à-dire ce règlement changera le choix des accouplements à l'avenir, on n'utilisera plus des étalons dont on sait que sa valeur d'élevage des marques blanches dépasse les 120. Mais il y en aura d'autres qui auront d'autres qualités.

Pierre Koller (SE Bellelay) : Il comprend que le comité a travaillé pour inclure les VE dans les règlements d'élevage à l'heure actuelle. Depuis le temps qu'on en parle, il n'a eu aucune garantie sur le coût d'une valeur d'élevage. Si aujourd'hui on inclut les VE dans le règlement d'élevage, on en sera dépendant et il faudra assumer les coûts. Il a discuté hier avec Markus Gerber, président de la fédération des tachetées rouges qui lui a confirmé un coût de départ d'environ Fr. 500'000.-- par valeur d'élevage. Vu les finances de la FSFM, il n'est pas certain que la fédération puisse assurer le suivi. Jusqu'à présent, les VE étaient à titre indicatif et l'éleveur peut les utiliser librement, mais on ne doit pas imposer leur intégration dans le règlement à ce stade.

BB ne peut pas accepter au dire que l'on va chambouler notre élevage. C'est excessif, mais on va apporter quelques éléments supplémentaires, pour clarifier certaines situations qui donnent des conflits chaque année. Les VE sont calculées de toutes façons et cela coûte Fr. 8'000.-- par année.

La modification est rejetée par une majorité importante, elle n'est donc pas acceptée et l'ancien règlement reste en vigueur.

11. Mandat à l'organe de révision pour 2014

Les organes de la fédération proposent de poursuivre le mandat avec l'organe de révision BDO pour l'année 2014. Il n'y a pas d'opposition, le mandat est confirmé par une majorité évidente.

12. Propositions des syndicats et organisations d'élevage membres de la FSFM

Hans Biemann (SE Sensebezirk) La Fédération fribourgeoise d'élevage du cheval, avec l'appui de 26 syndicats d'élevage a déposé, en date du 5 février 2014, la motion suivante :

« Le Règlement des épreuves de Sport et Loisir pour FM et HF doit être complété en mentionnant les épreuves de maniabilité en plus des épreuves déjà existantes »

Motifs :

Après le rejet de la motion du syndicat d'élevage chevalin de la Singine par la Fédération Suisse des Sports Equestres (FSSE) concernant la participation des chevaux de 3 ans aux épreuves d'attelage, nous sommes obligés de chercher une autre solution. L'éleveur qui veut vendre son cheval de 3 ans après le test en terrain doit avoir la possibilité de le présenter à une épreuve de maniabilité. Il s'agit d'enlever une contradiction. En effet, les chevaux de 3 ans peuvent prendre part à un gymkhana, une épreuve de débardage et une épreuve d'attelage Promotion, mais pas à une autre épreuve de maniabilité. Si l'épreuve de maniabilité est soumise aux mêmes conditions que le gymkhana et le débardage dans le règlement de la FSFM, ces épreuves ne sont pas soumises aux directives de la FSSE. Les franchises-montagnes/haflinger participent au test en terrain à l'âge de 3 ans. Ces chevaux sont alors en bonne forme physique. Il n'y a donc aucune raison que ces chevaux ne participent pas à une épreuve d'attelage, qui dans un cas normal, est physiquement moins exigeante pour le cheval qu'une épreuve de promotion.

Le comité de la FSFM soutient cette motion et, en cas d'acceptation, la FSFM va élaborer une nouvelle épreuve pour les chevaux de 3 ans, si possible en accord avec la FSSE.

HM La motion a été discuté en direction et avec le syndicat Sensebezirk et on est arrivé à la conclusion que l'on ne peut pas passer à côté de la FSSE. Il faut élaborer une épreuve spéciale exclusivement pour les chevaux de trois ans, pour éviter un conflit avec la FSSE. De cette manière, la motion est acceptable et peut être présentée vers l'extérieur.

La motion est acceptée par une majorité évidente

13. Admissions et démissions de membres

BB par courrier du 27 avril 2014, la Fédération Bernoise d'Elevage Chevalin a introduit une demande d'admission comme membre ordinaire. Après examen de cette requête, il a été constaté en application de l'article 11 des statuts, qu'une adhésion de la Fédération Bernoise est possible seulement au titre de membre extraordinaire.

Urs Weissmüller (président de la Fédération Bernoise d'Élevage Chevalin) : Sa fédération représente les trois races demi-sang, franches-montagnes et haflinger avec l'accent sur les chevaux franches-montagnes. La fédération accepte une adhésion en tant que membre extraordinaire.

La demande a été acceptée par une majorité évidente.

14. Programme d'activités 2013

A) Affaires courantes :

- Activités de gérance
- Concours
- Tests en terrain
- National FM
- Formation des juges
- Expositions
- Relations publiques et marketing
- Défense des intérêts de l'élevage FM notamment par la réponse à la consultation au sujet des ordonnances de mise en œuvre de PA 2014-2017
- Contrôles ascendance
- Contributions de maintien de race pour les juments FM (à partir de 2014 augmentation de Fr. 400.- à Fr. 500.-- , mais avec des dispositions plus sévères en matière de protection des animaux).

B) Dossiers en cours:

- Apport de sang étranger et amélioration du cheval FM : mandat à une commission spéciale
- Sensibilisation à la problématique de consanguinité
- Transfert des données de la BDTA équine dans le stud-book FSFM et utilisation de ces données
- Planification financière pluriannuelle en réponse à la diminution du soutien de la Confédération et à la diminution des naissances
- Recherche de soutien financier privé pour la FSFM
- Phase test de la nouvelle appréciation du caractère sur les places de test en terrain 2014
- Création de nouveaux supports promotionnels (flyer, vidéo FM)

C) Nouveaux dossiers:

- Elaboration d'un programme d'accouplements (poulain virtuel)
- Participation de la FSFM à l'élaboration de la nouvelle stratégie de sauvegarde du cheval basée sur le mandat 2014-2017 du Conseil fédéral pour Agroscope/Haras
- Elaboration d'un concept de contrôle du dopage
- Nouvelles mesures de promotion et de commercialisation selon les priorités de la stratégie 2012-2016 et les disponibilités financières
- Développement d'un concept de formation des éleveurs avec le soutien du Haras et des centres de formation agricole

Accepté par une majorité évidente sans opposition

15. Les Stars FSFM 2013 et distinctions

HM présente les stars suivantes.

Course d'endurance internationale „Schwäbische Alb – Weites Land 2013“ (700 km en 10 jours)

Alexandra Frey, Eriswil BE avec Asterix (Ludovic/Elu), 1. Rang

Championnats suisses d'attelage 2013

Leonhard Risch, Salvenach FR avec Nejack, Champion Suisse d'attelage à 1 cheval

Jérôme Voutaz, Sembrancher VS avec 4 franches-montagnes, champion Suisse dans la catégorie attelage à 4

Coupe du monde FEI Driving CSI Genève

Jérôme Voutaz, Sembrancher VS avec 4 franches-montagnes, 4^{ème} rang

Leo Risch aimerait remercier toutes les personnes impliquées derrière les coulisses : Sa famille, son groom Daniela Häuptle, les collaborateurs du haras et le haras lui-même et bien sûr « ses » chevaux –

après toutes ces années – et tous les éleveurs. Il n'est pas seul responsable du succès, mais tous les participants.

EvA présente :

La Route du Luxembourg en Belgique

Equipe FM – chef d'équipe Juliette Tardent, 5ème rang

Juliette Tardent pour cette reconnaissance. L'équipe se compose de 70 personnes qui font la promotion du franches-montagnes par conviction et qui agissent bénévolement. Elle remercie également les sponsors, entre autres la FSFM, le HNS, la LORO. L'équipe est à la recherche de nouveaux équipages à deux, aussi bien romands que suisse-alsaciens. Ils attendent avec plaisir les candidatures.

SK présente les fonctionnaires partants à honorer :

Marianne Burri, juge de Test en terrain – Equitation

Martin Mesot, juge de test en terrain attelage

Joseph Graf, juge de test en terrain attelage

BB présente les deux syndicats centenaires :

100^{ème} anniversaire SE Arve & Rhône

100^{ème} anniversaire PG Amt Konolfingen et environs

16. Divers

HM présente le programme de la journée FM à la BEA/Cheval le 3 mai 2014 dès 14h30 suivi d'un apéro sur place

Programme / Programm

- I. **Gestüts-Hengst stellen sich vor - Schweizerisches Nationalgestüt / Samuel Schär**
- II. **Pas de deux geritten - Team Mägli / Heinz Mägli**
- III. **Shrek & Fiona en balade - Team Gruyère / Valérie Morand**
- IV. **Green Tramelan – Erguël - SE Tramelan-Erguël / Jeanne Häring**
- V. **Les cavalières de la Sarine – Die Reiterinnen aus dem Saanebezirk - Team Sarine / Roch Chatton**
- VI. **Die Zukunft - Stuten mit Fohlen - Team Trachsel / Fritz Trachsel**
- VII. **Gemischtes Abteilungsreiten Quadrille - IG Freiburger / Hans Hediger**
- VIII. **Fahrquadrille mit 4 Einspanner - PG Sensebezirk / Hans Biemann**
- IX. **Der Freiburger unter dem Western-Sattel - FM-Western / Urs Sahli**
- X. **Pferd vom Boden zeigen (Handarbeit) - Denise Imling**
- XI. **Farandole - Team Mägli / Heinz Mägli**
- XII. **5-Spanner - Schweizerisches Nationalgestüt / Samuel Schär**

Theres Franchi a adressé une lettre à tous les présidents des syndicats pour l'abolition du Test en station de 40 jours à Avenches. En deux semaines, elle a récolté déjà 40 signatures et 6 de la part des étalonniers. Elle aimerait remettre ces signatures fin mai et elle demande une assemblée extraordinaire pour discuter de cette demande.

Christian Aeschlimann (SE Sensebezirk) L'importation de chevaux pose problème aux éleveurs. Eux à leur tour doivent payer entre 19 et 30% du prix de vente pour l'exportation et l'importation est gratuite. Il serait idéal de trouver une solution au milieu, c'est-à-dire rendre l'exportation moins chère afin de permettre de vendre plus de chevaux et demander une taxe d'importation.

BB Il est clair qu'il y a un problème fondamental. Aujourd'hui on importe beaucoup de chevaux en Suisse, et beaucoup rentrent clandestinement en Suisse. Ceux qui entrent officiellement, entrent à des conditions extrêmement favorables par rapport aux conditions accordées aux chevaux exportés. Dans le cadre du

groupe de travail chargé de la définition du concept pour la sauvegarde de la race FM, cette question sera abordée.

Pour clôturer, il exprime sa satisfaction du fonctionnement de la fédération et de la compréhension du rôle de chacun et des syndicats. Il remercie les délégués pour leur participation active et clôt l'assemblée des délégués et invite les participants à l'apéritif. Joyeuses Pâques !

La séance est levée à 16.00h

